



OFFRE
FORMATION
CONTINUE



RÉUSSIR SES MISSIONS D'ÉVALUATEUR EXTERNE DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

EN COURS DE CERTIFICATION
auprès de France Compétences

ERASME QUI SOMMES-NOUS ?

L'**Institut du travail social** est un établissement privé régit par la loi 1901, sous contrat avec le ministère de l'Éducation. L'institut et son CFA délivrent des formations aux métiers **d'éducateur spécialisé** et de **moniteur éducateur**. ERASME délivre ces formations sur ses sites de Toulouse (31), de Montauban (82), de Mane (31).



L'institut propose également de la **formation continue** : médiation animale et canine, évaluation externe, fonction de coordination, développement du pouvoir d'agir... Formations délivrées à ERASME ou en intra - au sein même des établissements - quand ils en font la demande. La relation constante avec les établissements sociaux et médico-sociaux permet à ERASME d'être à l'écoute des besoins des employeurs et de s'adapter en permanence.

Notre singularité ? Proposer, aussi souvent que possible, une éducation active, où l'apprenant est acteur de sa formation. Et pour cause, les CEMEA, mouvement d'Éducation Nouvelle, association d'éducation populaire, sont membres fondateurs de notre association et nous sommes membres associés des CEMEA.

Expert du social, l'Institut œuvre également dans le champ de la recherche et agit à l'international avec ses partenaires : fédérations, réseaux, universités, établissements médico-sociaux. L'Institut se veut ouvert et agile, de nombreuses coopérations avec d'autres organismes de formation et avec l'université permettent d'enrichir la formation.

ERASME est engagé dans **les transitions sociétales, technologiques et environnementales**. Acteur de l'innovation sociale, nous œuvrons à la transformation des milieux et des institutions pour et par le développement du pouvoir d'agir des individus et des collectifs. Ainsi, par son innovation, ERASME prend place dans les enjeux qui traversent les politiques sociales, en proposant des réponses aux publics visés et en œuvrant dans le champ de la formation.



Réussir ses missions d'évaluateur externe dans le secteur social et médico-social

EN COURS DE CERTIFICATION
auprès de **France Compétences**

PRÉSENTATION

Cette formation multimodale (en présentiel et à distance) permet aux professionnels de se préparer à piloter une évaluation externe grâce à une méthode rigoureuse et opérationnelle. C'est également une opportunité pour les dirigeants de renforcer leur maîtrise de l'environnement réglementaire et normatif du secteur social et médico-social afin de se saisir de l'évaluation externe comme un levier pour défendre, valoriser et faire vivre les projets d'établissements et services, tout en garantissant les droits et liberté des personnes accueillies ainsi que la qualité des prestations.

À l'issue de la formation, vous saurez:

- Porter une appréciation globale sur un projet d'établissement ou de service
- Identifier les « bonnes pratiques professionnelles » qui entrent dans le champ de l'évaluation
- Formaliser un projet évaluatif en concertation avec l'établissement ou le service
- Rédiger le rapport d'évaluation externe

PROGRAMME

Formation en 5 modules  2 jours/module

Objectifs pédagogiques

1

6 et 7
décembre
2021

Le cadre légal et réglementaire de l'évaluation sociale et médico-sociale.

- Identifier le cadre légal et réglementaire qui organise les évaluations internes et externes dans les établissements et les services sociaux et médico-sociaux
- Maîtriser les principes des démarches qualité (certification ISO 9001 et certification hospitalière)
- Mettre en œuvre les principes méthodologiques d'évaluation d'une politique publique dans le cadre de l'évaluation d'un projet d'établissement ou de service

2

4 et 5
janvier
2022

Les exigences légales et réglementaires, et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, points de références de l'évaluation sociale et médico-sociale.

- Identifier les contraintes réglementaires et les obligations inscrites dans le périmètre de l'évaluation et auxquelles sont soumis les établissements et services
- Appréhender et différencier les notions de « bonnes pratiques professionnelles » et « d'exigence légale ou réglementaire »

3

15 et 16
février
2022

La démarche de l'évaluation externe et la rédaction du rapport.

- Formaliser un projet évaluatif en concertation avec l'établissement ou le service
- Élaborer un questionnaire évaluatif en cohérence avec le projet de l'établissement ou du service
- Maîtriser la mise en oeuvre d'une évaluation externe
- Formuler des « propositions et/ou préconisations »
- Rédiger un rapport d'évaluation externe

4

14
heures

Stage pratique - Terrain.

Ce module est conçu et mis en œuvre pour permettre à chaque participant de conduire tout ou partie d'une évaluation externe. Le travail est mené individuellement ou en binôme au sein d'un établissement ou d'un service partenaire.

5

14 et 21
avril
2022

Synthèse de stage.

- Conduire l'évaluation d'un projet d'établissement ou projet de service dans le respect des exigences formalisées dans le décret 2007-975 du 15 mai 2007
- Rédiger un rapport d'évaluation externe
- Présenter les résultats de l'évaluation à l'organisme gestionnaire et/ou à l'établissement ou au service

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes et les supports utilisés permettent une approche concrète et dynamique de la formation. Nous privilégions **une pédagogie active** qui favorise les interactions de travail en nous appuyant, notamment, sur les **situations professionnelles vécues par les stagiaires dans leurs environnements professionnels**.

Les stagiaires travailleront à partir de leurs propres expériences et des jeux pédagogiques (étude de cas, le jeu de rôle...) seront proposés par les formateurs.

Modalités d'évaluation

- **Des évaluations formatives** s'effectuent tout au long du parcours de la formation notamment par des mises en situations, analyses et étude de cas.
- **Une évaluation des acquisitions de compétences** se déroulera en fin de formation
- **Un rapport d'évaluation** sera rédigé par le stagiaire et soumis à un jury.

Suivi & accompagnement

L'équipe d'ERASME accompagne les apprenants dans leur parcours de formation, nous sommes disponibles à la demande sur rendez-vous individuels afin de cibler efficacement vos besoins et demandes et d'adapter au mieux la prestation.

Prise en charge du handicap

Les locaux d'ERASME Institut du travail social ainsi que ses antennes sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute question relative à des besoins et/ou aménagements particuliers, le référent handicap est présent en interne pour mobiliser les parties prenantes et ressources nécessaires (coordonnées en fin de livret).

LIEU DE FORMATION

ERASME, Institut du travail social (site de Toulouse)

Locaux accessibles aux
Personnes en Situation de Handicap



PROCHAINE SESSION

DECEMBRE 2021

ADMISSION

Publics:

Directeurs généraux, directeurs d'établissement, responsables qualité, médecins coordonnateurs, cadres et administrateurs d'associations du secteur social et médico-social.

Prérequis:

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 7 (ancien niveau I)
- ou
- Être titulaire de la certification « Référent Qualité dans les établissements sociaux et médico-sociaux » RS2460
- Expérience professionnelle :
Bénéficiaire de 3 années d'expérience minimum à un poste de direction au sein d'un établissement ou d'un service social ou médico-social

Effectif :

12 participants maximum

Tarif: 3400€ TTC

ERASME



134 route d'Espagne
31035 TOULOUSE CEDEX 1



05 61 19 27 60

PÔLE FORMATION CONTINUE

Marie-Christine DUMONTEIL
Assistante Formation Continue
05 61 19 27 61
formationcontinue@erasme.fr



Arnaud VILLEPONTOUX
Référent Handicap
05 61 19 27 77
avillepontoux@erasme.fr



Retrouvez la totalité de nos programmes
de formations continues sur:

www.erasme.fr



Datadock